



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Projet régional de développement des chaînes de valeur du riz résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD) – Opération régionale de la CEDEAO

Sous-composante 3.2 du programme multinational REWARD « Appui aux réformes politiques et réglementaires régionales, et à l'harmonisation au niveau de la CEDEAO, pour des chaînes de valeur du riz compétitives par rapport aux importations ».

Code SAP : P-Z1-AA0-163

Numéro de subvention : 2100155043842

Nom du projet : REWARD – Projet régional de la CEDEAO

Termes de référence (TDR) pour Comptable de projet – Consultant individuel

1. Arrière-plan

À propos de l'Agenda du riz de la CEDEAO

En Afrique de l'Ouest, la consommation de riz de haute qualité dépasse l'offre locale, ce qui entraîne l'importation continue de riz blanchi d'Asie pour répondre à la demande. La croissance démographique, l'urbanisation et l'évolution des préférences des consommateurs ont encore creusé le déficit d'approvisionnement, et aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'a pu atteindre l'autosuffisance en riz malgré les conditions agroclimatiques et la disponibilité en eau adéquates pour répondre à la demande régionale. La région est l'une des plus vulnérables au monde, confrontée à des défis majeurs liés à son climat, ses tendances démographiques, ses cadres institutionnels, ses conditions économiques, ses problèmes environnementaux et ses modes de subsistance. Avec une population de plus de 360 millions d'habitants, plus de 55 % des Ouest-Africains vivent en zone rurale et dépendent fortement des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. Face à cette situation, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est engagée résolument à transformer l'agriculture et à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience.

En 2014, les autorités de la Commission de la CEDEAO ont adopté l'« Offensive Riz », un cadre stratégique visant à relancer durablement la riziculture en Afrique de l'Ouest et à soutenir les stratégies nationales de développement de la riziculture des États membres en vue d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025. Afin d'accélérer la mise



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

en œuvre de l'Offensive Riz, un Plan d'Action Régional Riz a été élaboré en 2020 pour garantir que la région atteigne cet objectif. Pour y parvenir, la CEDEAO s'est associée à plusieurs partenaires de développement, notamment la Fondation Bill & Melinda Gates, la GIZ, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le FCDO, l'AGRA, la JICA/CARD, la Banque mondiale, entre autres. Ensemble, un « Observatoire du Riz de la CEDEAO » (ORE) régional a été créé en tant que plateforme multipartite. L'ORE, hébergé par la Commission de la CEDEAO à Abuja, au Nigéria, coordonne les programmes liés au secteur rizicole, les investissements publics et privés et les recommandations politiques à l'intention des principaux décideurs. Parallèlement, des plateformes nationales du riz sont en cours de création, composées principalement d'acteurs du secteur privé tout au long de la chaîne de valeur, en plus de représentants de la recherche, du gouvernement et de la société civile, afin de coordonner les investissements et les politiques spécifiques à chaque pays.

Plus récemment, alors que l'Offensive Riz et le Plan d'Action Régional (2020-2025) arrivent à leur terme, la Commission de la CEDEAO a élaboré, avec le soutien de ses partenaires, une Feuille de Route Régionale Riz (2025-2035). Il s'agit d'une extension de l'Offensive Riz et d'un cadre unifié pour orienter les investissements et les interventions ciblées dans le développement du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest au cours des dix (10) prochaines années afin d'atteindre l'autosuffisance en riz.

Face à ces défis, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est engagée résolument à transformer l'agriculture et à renforcer la résilience de la sécurité alimentaire. Pour répondre à ces priorités, la CEDEAO a obtenu un financement de la Banque africaine de développement pour mettre en œuvre le Projet de développement des chaînes de valeur rizicoles résilientes (REWARD) en Afrique de l'Ouest.

Bref aperçu du programme REWARD

REWARD, une initiative d'investissement multinationale d'environ 500 millions d'UC, se présente comme un programme régional de développement de la riziculture financé par la BAD dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Cela comprend (i) 14 projets nationaux (aucun investissement national au Cap-Vert car il n'y a pas de production rizicole mais ce pays est impacté par les politiques et réglementations régionales du



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

sous-secteur rizicole) axés sur la production, la productivité, la transformation et la commercialisation du riz ; et (ii) deux (2) opérations régionales qui seront exécutées par des institutions et agences spécifiques : l'une dirigée par la CEDEAO, qui soutiendra les réformes politiques et réglementaires et l'harmonisation aux niveaux régional et national, et l'autre dirigée par AfricaRice pour un appui technique régional visant à favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz.

Alignement de REWARD sur Dakar 2. En janvier 2023, les chefs d'État de 34 pays africains se sont réunis à Dakar pour le Sommet organisé conjointement par l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement (BAD) sur le thème « Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience ». La Déclaration de Dakar issue du Sommet a été entérinée par une résolution du 36e Sommet de l'UA en février 2023 par laquelle les chefs d'État se sont engagés à (i) accroître durablement la production et la productivité des chaînes de valeur agricoles principalement orientées vers la réalisation de la souveraineté alimentaire telle que définie dans les Pactes sur l'alimentation et la nutrition, (ii) renforcer l'accès aux financements publics et aux partenaires au développement, mener des réformes favorables à l'investissement du secteur privé et (iii) assurer la mise en œuvre des Pactes sous l'égide des Conseils présidentiels nationaux selon un calendrier défini. L'examen des Pactes a révélé que le riz a été salué par les chefs d'État comme une denrée stratégique majeure pour leur souveraineté alimentaire. A cet égard, REWARD constitue l'une des réponses opérationnelles phares de la CEDEAO et de la BAD au financement des Compacts des 15 pays de la CEDEAO.

REWARD est conçu selon une approche de groupe prenant en compte l'état de préparation des bénéficiaires et des emprunteurs. Le premier groupe comprend deux pays et deux organisations régionales, à savoir : la Guinée-Bissau, la Gambie, AfricaRice et la CEDEAO (REWARD-G1). Il a été approuvé par le Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement le 20 novembre 2024. Chaque opération d'investissement nationale et régionale est mise en œuvre par sa propre unité de mise en œuvre de projet (UMP), sous l'autorité de son agence d'exécution, et est indépendante d'un point de vue fiduciaire. En tant que programme multinational, REWARD s'appuie sur un cadre d'activités global, structuré autour de quatre composantes :

Composante 1 (niveau national) : Développer des systèmes de production de riz durables et résilients au climat pour assurer une quantité et une qualité adéquates aux meuniers, avec 3 sous-composantes : Sous-composante 1.1 - Développer des



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

infrastructures et des services de gestion durables et résilients au climat dans les systèmes de production de riz ; Sous-composante 1.2 - Améliorer la disponibilité et l'accès aux intrants de qualité, aux services de mécanisation et aux connaissances pour une agriculture résiliente au climat ; et Sous-composante 1.3 - Appui technique régional pour favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz (mis en œuvre par AfricaRice en tant qu'appui national).

Composante 2 (niveau national) : Promotion de la transformation du riz et de la commercialisation du riz compétitif produit localement, avec 4 sous-composantes : Sous-composante 2.1 - Développer/moderniser les infrastructures de transformation et renforcer les capacités des petits agriculteurs et des acteurs commerciaux tout au long de la chaîne de valeur ; Sous-composante 2.2 - Développer des systèmes d'information, des technologies innovantes (y compris numériques) et des labels axés sur le consommateur pour améliorer l'accès au marché ; Sous-composante 2.3 : Promouvoir l'investissement du secteur privé en soutenant les entreprises et en améliorant la disponibilité du financement tout au long de la chaîne de valeur ; et Sous-composante 2.4 : Appui technique régional pour favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz (mis en œuvre par AfricaRice en tant qu'appui national).

Composante 3 (Niveau Pays + Régional : Appui aux politiques régionales de la CEDEAO) - Appui aux réformes politiques et réglementaires, harmonisation régionale, pour une chaîne de valeur du riz compétitive face aux importations, avec 2 sous-composantes : Sous-composante 3.1 - Appui aux réformes politiques et réglementaires nationales pour des chaînes de valeur du riz compétitives face aux importations ; et Sous-composante 3.2 - Appui aux réformes politiques et réglementaires régionales, et harmonisation au niveau de la CEDEAO, pour des chaînes de valeur du riz compétitives face aux importations (la sous-composante 3.2 du programme multinational REWARD étant le projet régional REWARD-CEDEAO actuel).

Composante 4 (pays, AfricaRice et CEDEAO) : Coordination et gestion du programme, telles que discutées et convenues avec la CEDEAO.

Afin de mettre en œuvre le volet régional du programme REWARD, piloté par la CEDEAO , la Commission de la CEDEAO recherche un comptable de projet, basé à l'Unité de mise en œuvre du projet REWARD à Abuja, au Nigéria. Son objectif principal est de garantir l'efficacité et la réussite de tous les processus et méthodes comptables nécessaires à la mise en œuvre du projet REWARD. Il/Elle sera directement rattaché(e)



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

au coordinateur/à la coordinatrice du projet REWARD, sous la supervision générale du/de la Directeur(trice) de l'Agriculture et du Développement Rural (DARA) et, fonctionnellement, au/à la Directeur(trice) de l'Information Financière et des Subventions de la Commission de la CEDEAO.

2. Résumé du poste et étendue des travaux

Le/La comptable du projet REWARD sera responsable de la comptabilité financière, des systèmes de contrôle interne, du reporting et de la conformité de l'ensemble des finances du projet avec les documents de projet et les accords de financement, conformément aux objectifs du projet. Il/Elle fera partie de l'UEP et fournira des conseils et une assistance en matière de gestion financière et de procédures comptables, conformément aux directives de gestion financière de la Banque et au Manuel de procédures comptables de la CEDEAO.-

Le rôle sera initialement d'une durée d'un (1) an, avec possibilité de prolongations annuelles jusqu'à la fin du projet, sur performance satisfaisante de la CEDEAO et de la BAD (pas d'objection) et disponibilité du budget.

3. Le comptable de projet sera spécifiquement responsable de

- a) Mettre en place des systèmes et des procédures financières efficaces pour garantir que la gestion financière globale du projet est conforme au cadre réglementaire national, aux exigences de la Banque et aux normes comptables.
- b) Soutenir la préparation des plans de travail et du budget annuels du projet et ~~surveiller leur mise en œuvre~~ en maintenant des procédures de contrôle financier efficaces, y compris le suivi des dépenses par rapport aux plans de travail approuvés du projet, aux lignes budgétaires, aux catégories de dépenses et aux sources de financement et en effectuant une analyse des écarts financiers.
- c) Travailler en étroite collaboration avec la Direction des rapports financiers et des subventions de la Commission de la CEDEAO pour suivre la réglementation et les procédures financières établies.
- d) Enregistrement des transactions du projet dans le système SAP-ECOLink conformément au Manuel des procédures comptables de la CEDEAO (MAP)
- e)
- f) Assurer un flux de fonds efficace et efficient dans le cadre du projet, y compris la demande et la justification des fonds en temps opportun et le rapprochement rapide du compte bancaire du projet dans les délais prévus par le Manuel des procédures comptables de la CEDEAO (MAP)



- g) Préparation des rapports financiers périodiques du projet, des états financiers annuels et d'autres rapports requis par l'accord de financement ou demandés par la direction pour soumission à la Banque – Banque africaine de développement (BAD)
- h) S'assurer que les avancées et les ressources du projet sont comptabilisées correctement et en temps opportun .
- i) S'assurer que le projet-les opérations financières sont effectuées conformément aux politiques, procédures et instructions de gestion financière applicables.
- j) Sauvegarde de tous les documents financiers du projet et garantie de leur disponibilité pour examen par les auditeurs/réviseurs internes et externes, en versions papier et électronique
- k) Planification et coordination de l'audit annuel du projet et garantie de sa soumission à la Banque africaine de développement dans les délais stipulés dans l'accord de financement
- l) ~~Aider aux fonctions administratives du projet, selon les besoins.~~ Toute autre tâche pouvant être assignée par le coordonnateur du projet.

4. Qualifications et expérience

- a) Baccalauréat d'un établissement accrédité dans un domaine pertinent (comptabilité, finance, économie, administration des affaires ou domaine connexe) et avec une qualification comptable reconnue par l'IFAC (ACCA ou CPA) .
- b) Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente dans des projets de développement financés par des donateurs multilatéraux ou bilatéraux.-
- c) La possession d'une maîtrise dans un domaine connexe ~~constituera~~ un avantage supplémentaire.
- d) A démontré une clarté analytique, des compétences en résolution de problèmes et des compétences en négociation avec la capacité d'équilibrer les objectifs du projet et les exigences de gestion financière avec les besoins des clients.
- e) Expérience de l'utilisation de solutions ERP, notamment des modules de comptabilité financière (FI) et de gestion des subventions (GM). Une connaissance pratique de SAP est un atout supplémentaire.
- f) Bonne connaissance pratique des technologies informatiques (logiciels associés, téléphone, courrier électronique, Internet) et des applications informatiques (par exemple MS Office)
- g) .
- h) Langue : une très bonne connaissance de l'anglais parlé/écrit et une connaissance pratique du français seront un avantage supplémentaire.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

5. Durée et lieu d'affectation

Le contrat sera d'une durée de 12 mois, renouvelable une fois, sous réserve de résultats satisfaisants et conformément aux règles en vigueur. Le lieu d'affectation sera l'Unité d'Appui au Projet (UPI) REWARD, située au sein de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO à Abuja, au Nigéria.

6. Rapports

Le comptable du projet sera un membre à temps plein de l'unité de mise en œuvre du projet (PIU) et relèvera du coordinateur du projet.

À la fin de la mission, les résultats du comptable de projet seront évalués sur la base des critères suivants :

- a) Compétence professionnelle
- b) Compétences analytiques, de raisonnement, d'organisation et de communication
- c) Fiabilité et organisation
- d) Sortir
- e) Qualité du travail réalisé.

7. Vérifications nécessaires

Le Consultant s'engage à exécuter les prestations conformément aux termes de référence et à les exécuter avec diligence, efficacité et économie, conformément aux techniques, pratiques, professionnalisme et normes de conseil généralement reconnus par la Banque africaine de développement. Pour toute question relative aux prestations, le Consultant agira toujours en tant que conseiller loyal de la DARD et soutiendra et préservera toujours ses intérêts légitimes.

8. Soumission de candidature

Dossier de candidature

- Une lettre de manifestation d'intérêt/motivation, incluant la date de disponibilité.
- Un curriculum vitae récent fournissant des détails sur l'expérience professionnelle et les missions similaires.
- Trois références professionnelles (nom complet, fonctions actuelles et précédentes, numéros de téléphone et contacts e-mail) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé.



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

- Copies des certificats de travail ou de prestation de services, tels qu'énumérés dans le curriculum vitae.

Le dossier doit comprendre les documents académiques et autres documents professionnels pertinents, en anglais ou en français, à remettre dans une enveloppe scellée portant clairement la mention du poste à pourvoir ou à soumettre par courriel à l'adresse ci-dessous au plus tard le **XXX 2025 (17h00 WAT)**. La manifestation d'intérêt doit être présentée sous la forme d'un fichier PDF unique. La Commission de la CEDEAO se réserve le droit de ne pas examiner les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant à l'adresse courriel suivante : **XXXX avec pour objet « Comptable du projet REWARD - CEDEAO »**.

À l'attention de : Direction de l'Agriculture et du Développement Rural.

Place de la rivière Annex

496, rue Abogo Largema

Quartier central des affaires

Abuja

Nigeria

E-mail: atraore@ecowas.int ; badebowale@ecowas.int

9. Méthode de sélection

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

- Sélection et analyse des CV : à l'issue de cette phase, les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction des notes obtenues lors de l'évaluation des CV. Seuls les candidats les plus qualifiés seront contactés pour l'entretien.

- Phase d'entretiens : les candidats présélectionnés seront interviewés individuellement par un jury. Le meilleur candidat à l'issue de l'entretien sera recommandé pour les négociations contractuelles.

Notes importantes à l'intention des candidats :

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des entretiens.

La Commission de la CEDEAO se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.